

<https://www.amessi.org/Andre-Gernez-Un-revolutionnaire-de-la-biologie>



André Gernez, Un révolutionnaire de la biologie

- CHERCHEURS-SAVANTS-DECOUVERTES

- Docteur André Gernez



Date de mise en ligne : vendredi 20 novembre 2009

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Le cancer sera vaincu... en 1976 ! C'est du moins ce qu'annonçait à toute la presse le conseiller du président Nixon, John Rooney, le 23 décembre 1971, lors du lancement du plan américain anti-cancer. Fanfaronnade électorale ? Non. Cette déclaration s'appuyait sur les découvertes du docteur André Gernez, médecin français oncologue et physiopathologiste. Voici son histoire.

Né en 1923, bachelier à quinze ans, André Gernez est, à 21 ans, le plus jeune médecin de France. Nous sommes en 1944. Après un engagement volontaire au service militaire, il intègre le prestigieux Institut français du cancer, la Fondation Curie, à Paris. Domine alors l'approche pasteurienne qui considère la pathologie comme le résultat de l'agression de l'organisme par un prédateur, virus ou microbe. La cancérisation étant envisagée comme la conséquence d'une attaque virale qui finit par déborder la défense immunitaire de l'organisme, on explore la piste vaccinale. Cette approche paraît d'emblée incohérente à Gernez. En effet, selon lui, le cancéreux ne présente pas de déficience immunitaire, et la voie d'essaimage du cancer est précisément la plus riche en cellules de défense. Cellules cancéreuses et cellules de défense coexistent dans une totale indifférence réciproque à l'intérieur des ganglions lymphatiques. Les cultures de cellules saines, cultivées aseptiquement, se cancérisent couramment.

Sommaire

- [André Gernez, Un révolutionnaire de la biologie](#)

CHERCHEUR HÉRÉTIQUE
33 NEXUS n°49
mars-avril 2007

André Gernez, Un révolutionnaire de la biologie



Gernez en déduit que la voie pasteurienne est inadaptée et décide d'adopter une démarche différente. Sa recherche porte alors sur une maladie exceptionnelle en France, mais courante en Suède : la maladie de Plummer-Vinson (ou Brown-Kelly-Paterson) une affection précancéreuse de la gorge fréquente chez la femme, qui présente la particularité de disparaître par une thérapeutique extrêmement banale à base de vitamines et de sels ferriques... C'est la pierre de rosette ! On pense à cette époque qu'à partir du moment où une cellule devient cancéreuse, le processus est irréversible. Le cas de la maladie de Plummer-Vinson prouve le contraire, puisque sous l'influence d'une médication aussi simple, le cancer disparaît. C'est à ce moment-là qu'André Gernez pose les bases de ce qu'il appellera la prévention active du cancer (lire « La prévention active selon Gernez », dans notre prochain numéro).

Depuis 1967, André Gernez révolutionne les principes fondamentaux de la biologie. C'est à lui que l'on doit la théorie des cellules souches et la révision des dogmes du double cycle cellulaire ou de la fixité neuronale... Aujourd'hui, la plupart de ses découvertes sont mondialement reconnues, sans que son nom ne soit jamais cité. Selon André Gernez, on peut vaincre des maladies aussi diverses et complexes que le cancer, l'athéromatose, la sclérose en plaques, la schizophrénie, la myopathie de Duchenne, Parkinson, Alzheimer... à condition de changer de paradigme, la biologie cellulaire reposant depuis des décennies sur une théorie erronée.

Par Jean-Yves Bilien © 2006

Jean-Yves Bilien est le réalisateur du DVD :
Docteur André Gernez : le scandale du

siècle (cf. p.38)

34

CHERCHEUR HÉRÉTIQUE

NEXUS n°49

mars-avril 2007

Mandaté par son maître le professeur Pierre Porcher, et alors âgé de 23 ans, Gernez quitte la Fondation Curie et part étudier cette affection en Angleterre (Radcliff's, Oxford), en Suède (Karolinska Sjukhuset Stockholm) et aux États-Unis (Presbyterian Hospital, New-York). Il écrit sur cette maladie dans la Presse médicale du 20 avril 1949, et le Paris médical du 13 mai 1949.

Une double conviction naît alors

de ses observations : d'une

part, à l'inverse de ce que

l'on pense, la cancérisation n'est nullement un

processus agressif à l'encontre de l'organisme,

mais procède au contraire d'un mécanisme suppl

étif tout à fait normal, à savoir une hyperplasie

compensatrice qui intervient dans une population

cellulaire quand celle-ci est incapable de faire face

à ses obligations fonctionnelles. Elle mobilise alors

des individus cellulaires tarés - des mutants - qui

dans les conditions normales sont inviabilisés, de la

même manière qu'une armée décimée ou confront

ée à un ennemi supérieur en nombre incorpore

des individus peu valides qui dans des conditions

normales seraient rejetés dans la réserve ou exclus

de l'armée. D'autre part, contrairement à ce que

l'on croit, la cellule cancéreuse n'est pas un mutant

anarchique d'apparition rare, mais résulte d'un

processus constant alors que la cancérisation, elle,

est exceptionnelle.

Repenser les bases de la biologie

L'étude de la maladie de Plummer-Vinson fait naître

en Gernez la conviction que le problème du cancer

doit être repensé sur les bases d'une nouvelle base

biologique. Il constate que le fondement même de

la théorie cellulaire, qui régit la biologie, est erroné,

ce qui empêche toute solution au problème posé

par les maladies dégénératives. Jusqu'à cette époque,

et depuis plus d'un siècle, il était admis que la

cellule exerce alternativement un rôle fonctionnel

et un rôle générateur. En réalité, les cellules qui

travaillent et les cellules qui se divisent ne sont pas

les mêmes !

Depuis des décennies, on avait analysé des millions

de coupes au microscope sans prendre conscience

de l'évidence qu'une cellule qui travaille n'est pas

génératrice et qu'une cellule génératrice n'est pas

fonctionnelle. En raison de cette vision naïvement

anthropomorphique, on a admis, il y a presque deux siècles, que la cellule travaillait et procréait, alternativement, comme les êtres humains qui assument cette double fonction. En réalité, il n'en est rien. De même, dans un essaim d'abeilles, à partir d'oeufs identiques, est prise une option irréversible : les unes deviendront reines et procréeront sans travailler, les autres, stériles, seront ouvrières.

Dans des conditions normales, une cellule génératrice se divise en deux cellules filles à la faveur d'une mitose. La première demeure une cellule génératrice et la seconde, ouvrière fonctionnelle mais stérile, devient une cellule sanguine, de muscles ou de peau. Ce qui explique la constance de la masse des populations cellulaires dans les tissus, autrement dit des parenchymes. Dans le cancer au contraire, la cellule cancéreuse donne naissance à deux cellules qui, toutes deux, sont génératrices, ce qui explique la prolifération cellulaire à croissance géométrique (courbe de Collins : 2-4-8-16...) caractéristique du cancer.

Depuis des décennies donc, Gernez considère qu'une énorme erreur de biologie cellulaire empêche de résoudre une quantité de problèmes, dont celui du cancer, parce que la théorie scientifique de l'époque se trompait grossièrement sur la structure cellulaire des organes.

Les quatre postulats de Gernez

Nous sommes seulement à la fin des années 40, et Gernez pense encore que les scientifiques vont découvrir l'erreur. Il considère que ce n'est pas à lui de formuler cette théorie, ce n'est pas son métier. Mais le temps passe et point de changement. Cela durera vingt ans. Son amie, le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte (responsable du service Santé du quotidien Le Monde et membre co-fondateur de la Fondation pour la recherche médicale) le presse. La cancérisation ne procède pas d'une agression, mais au contraire d'un mécanisme supplétif : en cas d'impossibilité à faire face à ses obligations fonctionnelles, une population cellulaire mobilise des individus cellulaires tarés, des « mutants » qui, dans des conditions normales, sont inviabilisés.

35 NEXUS n°49

mars-avril 2007

de formuler sa théorie révolutionnaire. Il se donne l'échéance de 1966 : si cette théorie ne sort pas au congrès sur le cancer de Tokyo, il la formulera lui-même. Le congrès se termine sur un constat d'échec. Il écrit donc, en 1967 son mémoire Néopostulats biologiques et pathogéniques qu'il soumet, avec son collaborateur le docteur Pierre Delahousse,

à l'Académie des sciences, l'Académie de médecine, l'Institut pathologie cellulaire, l'Académie nationale vétérinaire. Sa théorie unifiée du cancer repose sur quatre concepts fondamentaux :

- 1) La division cellulaire en une cellule fille et une cellule fonctionnelle
- 2) La limitation de la masse cellulaire
- 3) La réserve quiescente
- 4) Le rôle supplétif des cellules mutantes.

Limitation de la masse cellulaire

Il semble évident que les organes présentent une masse constante. On n'a pas observé d'individu ayant un foie d'une tonne ou des membres de plusieurs mètres. Les fluctuations, dans des conditions normales, restent étroites et ne dépassent pas un maximum qui caractérise l'espèce. Quelle est la raison de cette constance de la masse des organes, qui contraste avec la prolifération sans limites des mêmes cellules dans le cancer ?

Le facteur qui limite la multiplication cellulaire chez l'individu à partir du germe initial et qui limite la masse, c'est-à-dire le nombre de cellules de chaque organe, est génétique. Il n'y a aucune différence entre le nombre de cellules qui pigmentent la peau d'un Noir nigérien ou celle d'un Blanc finlandais : la différence de pigmentation résulte de l'activité des mélanocytes (cellules épithéliales de l'épiderme). La masse cellulaire, une fois acquise à l'état adulte, ne peut se modifier que dans le sens d'une diminution qui est appauvrissement ou dans le sens d'une augmentation qui est alors une anomalie tumorale. La cellule génératrice (la seule que nous considérerons puisque la cellule ouvrière est inféconde et a un destin éphémère) peut être altérée dans sa structure de différentes manières : rayonnements ionisants, virus, toxines, etc. L'action de ces agresseurs se traduit par une diminution du stock, du patrimoine limité de cellules dont l'organisme a été nanti par la nature. Même dans des conditions idéales, sans aucune destruction due à ces agents, le temps, c'est-à-dire le vieillissement, aboutirait au même résultat et au même appauvrissement puisqu'il est établi que chaque cellule souche ne peut se diviser au maximum que soixante-dix fois, selon les travaux du Dr Hayflick, après quoi son pouvoir de division est tari et sa descendance s'arrête.

Soixante-dix mitoses en une vie

Le Dr Leonard Hayflick a découvert en 1961 que le potentiel de division des cellules humaines, ou « potentiel mitotique intrinsèque », était limité à soixante-dix mitoses. Les diverses populations cellulaires constitutives de l'organisme utilisent

cinquante de ces divisions jusqu'à la maturation adulte de l'organisme. Les vingt divisions restantes servent au remplacement des cellules usées par le métabolisme. Quand ce potentiel est épuisé, la lignée cellulaire s'éteint. Il s'agit donc de préserver au maximum ces divisions cellulaires, facteur déterminant du vieillissement. La cellule constituant à la fois l'unité physiologique et anatomique de l'organisme, le tarissement du stock cellulaire a pour conséquence son extinction.

Gernez en déduit qu'à l'évidence, l'extinction de l'organisme, c'est-à-dire la mort, n'est pas le résultat d'une usure due à l'accumulation de déchets, mais d'une obligation héréditaire qui survient quand les cellules-mères ont épuisé le potentiel de division qu'elles détiennent et deviennent incapables de remplacer les cellules ouvrières qui assurent la fonction des organes et qui meurent à chaque instant. L'usure, les déchets, les multiples agressions ne font qu'accélérer la survenue d'une fin inéluctable. La mort naturelle survient quand le stock de cellules génératrices, épuisé, n'arrive plus à maintenir en activité un nombre suffisant de cellules fonctionnelles. Et lorsque c'est une colonie cellulaire vitale qui commence par faire faillite, elle entraîne la mort de l'ensemble des autres, c'est-à-dire de l'individu, parce que l'équilibre interne de l'organisme n'est plus assuré.

En raison d'une vision naïvement anthropomorphique, on a admis, il y a presque deux siècles, que la cellule travaillait et procréait, alternativement, comme les êtres humains. En réalité, les cellules qui procréent et celles qui travaillent ne sont pas les mêmes...

36

CHERCHEUR HÉRÉTIQUE

NEXUS n°49

mars-avril 2007

En même temps qu'il livre ses théories sur le cancer, André Gernez revisite une deuxième erreur doctrinale

enseignée depuis plus de soixante ans : l'impossibilité du cerveau à fabriquer de nouvelles cellules nerveuses. Au début du siècle dernier, en infraction avec la loi de Conheim (1882) selon laquelle « subsistent au sein des tissus adultes des cellules restées au stade embryonnaire et gardant à l'état latent leur pouvoir de prolifération », Santiago Ramon y Cajal (prix Nobel 1906) introduit en biologie une donnée qui devait s'avérer catastrophique : « Les structures nerveuses sont fixées et immuables à la naissance ; tout peut y mourir, rien n'y peut régénérer ». Incontestée, nobélisée, érigée en dogme inviolable, l'intrusion de cette donnée dans l'enseignement doctrinal allait faire obstacle pendant un siècle à la solution des problèmes majeurs de la neuropathologie, enlisant sclérose en plaques, schizophrénie, maladie de Charcot, Parkinson, Alzheimer dans des approches pathogéniques inextricables. Gernez et son groupe (Dr Delahousse, Dr Deston, Dr Dumont, Dr Lacaze) récusent ce dogme en 1970. Ils affirment qu'il existe une reproduction des neurones chez l'adulte, que le dogme de la fixité neuronale est erroné et que l'organogenèse du cerveau n'est non seulement pas achevée à la naissance, mais qu'elle se poursuit plus tard dans l'âge adulte. La population neuronale comporte donc aussi des cellules souches et des cellules spécialisées.

Aujourd'hui, la capacité du cerveau à produire de nouveaux neurones chez l'adulte est admise et universellement reconnue.

Cette erreur de dogme a gravement compromis les recherches sur les pathologies dégénératives comme le cancer, l'athéromatose, la schizophrénie, la sclérose en plaques, Alzheimer ou Parkinson.

La réserve quiescente

Une cellule souche est une cellule qui reste capable de se diviser tout au long de la vie, assurant le renouvellement des cellules d'un individu. La division d'une cellule souche produit une nouvelle cellule souche (cellule de « réserve ») et une autre cellule qui va s'engager dans un processus de différenciation qui la conduira à remplir une fonction précise ; celle-ci ne se divise pas. Entre chaque division, les cellules souches passent par une période de repos. L'ensemble des cellules qui en sont à cette phase constitue la réserve quiescente (qui se repose). Dans des conditions normales, les groupes de cellules qui constituent l'organisme (nous les appellerons des colonies cellulaires, qui sont au nombre de deux cents) vivent très « en dessous de leurs moyens », c'est-à-dire qu'une faible proportion

des cellules souche est en cours de division.

Pour la totalité de l'organisme, environ 3 % des cellules sont simultanément en phase de division.

Les autres constituent la réserve quiescente qui est un état dans lequel les cellules sont moins vulnérables aux agressions, autrement dit dans un état de résistance. Quand la réserve quiescente est mobilisée, les cellules entrent dans la phase de division et l'organe où se situe la colonie cellulaire subit une hypertrophie. Mais celle-ci est nécessairement limitée par le nombre même de cellules souches du stock. Avec le foie, cette manifestation prend un aspect spectaculaire.

Une bombe chez les biologistes

Il est 7 heures du matin, en ce mois de décembre 1968, quand le téléphone sonne... C'est le directeur de l'institut Pasteur, Charles Gernez-Rieux (homonyme), qui convoque André Gernez le jour même.

Après lui avoir fait part du jugement positif émis par toutes les institutions scientifiques qu'il représente sur les fondements biologiques exposés dans son mémoire, Charles Gernez-Rieux lui demande de formuler rapidement les développements indispensables.

Le Dr Gernez lui confirme qu'il débouche sur la solution des pathologies dégénératives. C'est une vraie bombe dans les milieux scientifiques. La proposition de corriger un dogme erroné sur le fondement de la biologie cellulaire reçoit l'approbation de plus de trente éminents savants spécialisés. Dans la foulée, André Gernez formule trois mémoires : La Carcinogénèse, mécanisme et prévention (1969), Le Cancer dynamique et éradication (1969) et Lois et règles de la Cancérisation (1970).

Un protocole de prévention active

Une étude sur la base du protocole de Gernez est lancée en 1969 à l'Institut de Toxicologie de l'université de Paris (service du Pr Truhaut) dans le but de confirmer ou d'infirmes ses propositions théoriques.

On choisit pour le protocole expérimental un cancer incurable, en l'occurrence le cancer primitif du foie. Les expérimentations, dirigées par le docteur J.C. Gak, sont réalisées sous forme codée (c'est-à-dire que les expérimentateurs sont dans l'ignorance, jusqu'au terme des expérimentations, des résultats susceptibles d'être obtenus, de sorte qu'aucune influence consciente ne puisse en entacher la valeur).

Les résultats sont positifs. Le docteur Gak annonce à Gernez qu'avec un taux de réussite de 93 %, les expérimentations confirment totalement les principes. Gernez démonte aussi le dogme

de la fixité neuronale

37 NEXUS n°49

mars-avril 2007

cipes et les promesses de la

procédure de prévention.

Ces résultats ne seront jamais

rendus publics... Il

précise avoir reçu l'instruction

de les maintenir secrets ; ils seront

même ultérieurement officiellement

niés.

Et bien oui... aussi invraisemblable

que cela puisse paraître,

nous allons assister à partir

d'un noyau de cancérologues dé-

terminés, à une manoeuvre d'occultation

et de silence qui va

s'étendre progressivement au milieu scientifique,

puis gagner la sphère politique.

L'invraisemblable suit l'incroyable : plus un mot

sur les travaux de Gernez ! Un clan aussi réduit que

puissant décide de garder le silence. Une censure

« concertée et maintenue » par un petit clan de

cancérologues officiels responsables de l'orientation

de la recherche empêche la sortie de ses

travaux. Toutes les tentatives entreprises pour la

publication de ceux-ci dans les revues spécialisées

ou de vulgarisation sont vouées à l'échec. Une pression

s'exerce à tous les niveaux de l'information.

Vous vous dites certainement que cette histoire

est invraisemblable, et que « si c'était vrai, ça se

saurait »... Et pourtant, les centaines de documents

accumulés depuis quarante ans fournissent la

preuve flagrante qu'une poignée d'individus vexés,

orgueilleux, tenant entre ses mains la science, a

délibérément ostracisé Gernez. Il est incompré-

hensible que dès 1968, on ne lui ait pas proposé

la direction scientifique d'un institut dans son

propre pays !

Pas vu à la télé !

Mais n'en restons pas là, car le propos essentiel de

ce récit est d'avancer positivement et d'apporter

des solutions aux maladies du moment.

Le 4 novembre 1971, le professeur Paul Gellé,

président de l'Ordre des Médecins du Nord, lance

un appel solennel pour dénoncer le silence orchestré

sur les travaux de Gernez. Cet appel, enregistré

à la télévision, est interdit d'antenne dans

l'heure précédent sa diffusion ! Cependant, adressé

simultanément à la presse écrite nationale et

internationale, il paraît dans quatorze pays.

Une pression s'exerce à tous les niveaux de l'information

pour cacher une révolution scientifique aussi inattendue que gênante.

Les murs de la forteresse sont ébranlés et la brèche est profonde ; elle est néanmoins colmatée dans l'urgence et la panique ; les cancérologues-pompiers maîtrisent l'incendie qui s'éteint en six semaines. La presse se fait l'écho des déclarations du docteur Gernez : « Il réclame un face à face avec les cancérologues ». Pas de réponse, le monde de la cancérologie hiberne. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde...

Adopté par les États-Unis

Au Xe Congrès international du cancer qui se tient à Houston en 1970, les cancérologues français ne présentent pas les travaux du Dr Gernez. Dans la revue Médecine mondiale, ce congrès est décrit comme étant celui du « désespoir et du renoncement » ; les moyens gigantesques engagés durant quatre années aboutissent à une impasse. L'immunothérapie proposée en 1964 par le Pr Mathé donne des résultats décevants. Or quelques mois plus tard, le 23 décembre 1971, un mois donc après l'appel du professeur Gellé, le président Nixon annonce : « Nous sommes entrés dans l'ère de la victoire sur le cancer. » Son conseiller, John Rooney, précise même la date de la victoire sur le cancer : le 4 juillet 1976, date du bicentenaire de l'indépendance américaine...

Le responsable de la lutte anti-cancer américaine, le Pr Lee Clark, annonce de son côté que la courbe de mortalité cancéreuse va s'effondrer dans un premier temps jusqu'à un niveau compris entre 15 et 25 % .

Qu'est-il donc survenu, en quelques mois, pour que la désespérance se transforme en optimisme, le renoncement en une assurance inattendue, la faillite en cri de victoire, et cela chez les plus hauts responsables américains ? Si l'on étudie le programme de la recherche américaine arrêté en 1971, on s'aperçoit que sept points sur neuf correspondent exactement aux propositions du Dr Gernez, telles qu'il les publia en 1969 dans son ouvrage La Carcinogénèse, mécanisme et prévention...

En France, en toute discrétion

Pendant ce temps, en France, bien des choses changent à l'insu du public : des reconversions sont pratiquées (Quotidien du médecin 2/4/71), des objectifs de recherche modifiés, des positions scientifiques quittées sur la pointe des pieds, des contrôles expérimentaux restent sans diffusion.

La théorie gernezienne est officialisée dans le bulletin n° 196 de la Ligue nationale française contre le cancer en septembre 1972, par le Pr Marques, directeur du CRAC de Toulouse. Il rend officielles les théories

du Dr Gernez sur le mécanisme du cancer, sans faire référence à son auteur. Le Pr Mathé, de Villejuif Des centaines de documents accumulés depuis quarante ans prouvent qu'une poignée d'individus aux commandes de la recherche ont délibérément ostracisé Gernez.

38

CHERCHEUR HÉRÉTIQUE

NEXUS n°49

mars-avril 2007

parle de « tentative de synchronisation cellulaire ».

Deux rapports en font l'analyse : l'un paraît dans La Nouvelle Presse médicale n° 26 du 24 juin 1972, et dans le Quotidien du Médecin du 25 mai 1973.

Des chercheurs de Villejuif essaient des méthodes de stabilisation des cancers en parlant de « chalone* ».

Les résultats sont publiés dans le Quotidien du Médecin, le 3 avril 1973.

En 1973, Charles Geffroy, directeur de La Vie Claire, après consultation à Genève du directeur de la cancérologie de l'OMS, diffuse à un million d'exemplaires un opuscule révélant au public la procédure diététique et médicamenteuse de prévention du docteur Gernez.

Le maire de Florence, où se tient le Congrès international de cancérologie en 1974,

décide de dénoncer dans son discours inaugural, le « mur du silence et de la honte ». Il est destitué trois jours avant le congrès.

La brèche faite par la presse italienne dénonçant le scandale est colmatée et sa diffusion par le Politika express en Europe de l'Est fait l'objet d'une intervention diplomatique en Yougoslavie.

Mais revenons à nos expérimentations de l'Inserm qui, comme vous allez le voir, vont monter au plus haut sommet de l'État.

Le ministre de la Santé, Michel Poniatowski, requiert

de ses services de les rendre publiques. Le Pr J. Ripoché, en charge du dossier,

demande que soient révélés les résultats des expérimentations réalisées de

1969 à 1972, dans le secret,

à l'Institut de toxicologie de

l'université de Paris. À cet effet, il organise le 13 décembre 1974, à son domicile, une entrevue avec la

Direction générale de la santé publique et le chargé de la pharmacovigilance, le Pr Lechat. L'épilogue de cette réunion est pour le moins surréaliste. La décision est prise de ne pas rendre publics les résultats de l'Inserm et de ne pas mettre en place le protocole de prévention active de Gernez... La raison invoquée par le directeur général de la santé publique est qu'une application généralisée de cette procédure préventive, en accroissant la longévité moyenne de sept années, rendrait insoluble le problème déjà aigu de l'hébergement des gens âgés dans les maisons de retraite, ainsi que celui du paiement des retraites !!! Si la méthode avait été adoptée, elle aurait abouti à une large éradication du cancer. Un effondrement du nombre de cancers aurait provoqué un effondrement du taux de remplissage des cliniques et des hôpitaux et donc beaucoup ne seraient plus rentables. D'autant que Gernez montrait que sa méthode avait également une action préventive sur l'athérome (infarctus du myocarde).

Et oui vous avez bien lu...

Le directeur de la Santé maintient sa décision d'occultation dans une lettre adressée au Dr Gernez

le 12 mars 1975. Michel Poniatowski, ministre initiateur de cette décision, est censuré et son successeur niera l'existence de ces expérimentations.

Trente-cinq ans plus tard, la procédure préventive n'a toujours pas été rendue publique. Seul, Alain Poher, président de la République par intérim en 1974 et président du Sénat, persiste. Il reçoit le docteur Gernez et le docteur Delahousse à cinq reprises en deux mois à l'Élysée. Convaincu de mener le dossier à son terme en franchissant un simple obstacle, M. Poher, prend conscience au fil des semaines qu'il constitue un « Everest » insurmontable en France.

Médaillé en Autriche, radié en France

Le 17 juin 1979, le docteur André Gernez reçoit à Salzbourg en Autriche, la médaille Hans Adalbert Schweigart pour ses travaux sur la théorie unifiée du cancer, décerné par l'Union mondiale pour la protection de la vie. Cette institution internationale était dotée d'un conseil scientifique groupant quatre cents savants de cinquante-trois pays, dont quarante prix Nobel. Son président d'honneur était le professeur Linus Pauling (prix Nobel de Chimie et prix Nobel de la Paix) et son président, le professeur Gunther Schwab. Presque toute la presse française en censure l'information.

En 1990, le docteur Gernez demande sa radiation de l'ordre des médecins. Sa requête prendra effet en 1991. Aujourd'hui, en janvier 2007, André Gernez n'a jamais cessé de travailler. Il poursuit ses réflexions et

continue d'écrire aux différentes autorités réputées compétentes.

Deuxième partie dans notre prochain numéro :

« La prévention active selon Gernez »

* Chalone : groupe de cellules qui inhibent la mitose cellulaire.

À propos de l'auteur

Journaliste et enquêteur spécialiste des hérétiques de la sciences et spiritualité, Jean-Yves Bilien est l'auteur du documentaire Docteur Gernez le scandale du siècle, avec les docteurs André Gernez, Jean-Pierre Willem, Pierre Delahousse, un DVD d'une durée de deux heures que l'on peut commander à cette adresse :

MC Collard - Cappe - 47270 Saint-Caprais-de-Lerm
(30 euros, frais de port inclus) par chèque à l'ordre de Jean-Yves Bilien.

Contact : Jean-Yves Bilien : 06 79 50 00 39

jean.bilien.chez.wanadoo.fr.

En 1974, le directeur général de la santé publique décide de ne pas mettre en place le protocole de prévention active de Gernez, car en prolongeant la longévité de sept années environ, elle rendrait insoluble le problème d'hébergement dans les maisons de retraite